

DOSSIER

FAMILIAL

VOUS AVEZ LE DROIT DE COMPRENDRE

OCTOBRE 2020 N° 549

Demain, le boom du TÉLÉTRAVAIL ?

▶ Ce qui a changé

▶ Vos droits
et devoirs

▶ Et si c'était
le moment de
s'installer à
la campagne...



+ Les 10 commandements
pour bien télétravailler

AUTO

Faut-il
se convertir
à l'éthanol,
à l'électrique
ou au GPL ?

ARGENT

L'assurance-vie
vaut-elle le coup ?

BUDGET

Passez à l'énergie
verte et économisez

PATRIMOINE

Que faire d'un bien
hérité en indivision ?

TUTO

Bénéficiez d'un
prêt garanti par l'État

DÉFENDRE SES DROITS

Sortez de la spirale
de l'endettement



ISSN 0182-5100/MENSUEL/3,97 €

LES DÉCODEURS



JEAN-LUC BERTINI/PASCOANDCO

Vincent Cudkowicz

Directeur général et cofondateur de Bienprevoir.fr, spécialiste des placements financiers et du conseil en gestion de patrimoine

Les épargnants ont tout intérêt à adapter leur contrat

\\ Depuis le début de la crise sanitaire, nous constatons une augmentation de la fébrilité des marchés financiers. Donc de leur volatilité. Cette instabilité peut impacter les souscripteurs d'un contrat d'assurance-vie dont la poche en « unités de compte » (UC) n'est pas garantie en capital. Ils doivent être prudents vis-à-vis de ce placement, mais sans tirer une croix dessus. Si le risque de voir baisser la performance de leur contrat est bien réel, il n'est pas une fatalité. Dans les faits, opter pour des UC ne signifie pas obligatoirement investir dans des actions et de ce fait s'exposer à un possible recul des marchés. L'assurance-vie offre l'avantage de proposer aux particuliers une grande variété d'UC donnant accès à des supports d'investissement très divers : par exemple, l'immobilier via des SCI, des SCPI ou des OPCV. Une solution intéressante pour éviter les réactions incontrôlées des places boursières. De même, vu la difficulté actuelle à anticiper les conséquences économiques de l'épidémie de Covid-19, les épargnants ont tout intérêt à repenser et à adapter leur contrat. Ils ne peuvent se contenter de verser de l'argent et ne plus s'en occuper. Plus que jamais, ils doivent faire vivre leur assurance-vie en investissant progressivement, en procédant à des arbitrages réguliers et en mettant en place une stratégie de diversification des sous-jacents. //

MA CONCLUSION

L'incertitude actuelle quant à l'évolution des marchés impose de prendre certaines précautions vis-à-vis de l'assurance-vie. Il ne s'agit pas de renoncer à ce produit de placement mais d'adapter la composition de son contrat pour conserver son attrait financier.

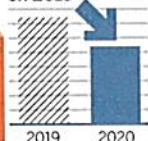
REPÈRES

54,3
milliards d'euros

versés par les particuliers sur leurs contrats d'assurance-vie entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2020.



19,7 milliards de moins que pour la même période en 2019



Source : Fédération française de l'assurance, Caisse des dépôts.

RENDEMENT MOYEN DES FONDS EN EUROS EN 2019



* 0,50 % en 2020

PLACEMENTS PRÉFÉRÉS DES FRANÇAIS

En milliards d'euros

1 754

N°1
ASSURANCE-VIE
Encours à la fin mai 2020



316
Livret A

117,4
LDDS